

**RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2014,
 TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2013**

Bénéfice net de 133,3 millions de dollars, en hausse de 2,8 % pour le trimestre
Bénéfice net de 270,0 millions de dollars, en hausse de 7,4 % depuis le début de l'exercice

(Montréal, 7 novembre 2013) – Saputo inc. (TSX: SAP) (Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2014, terminé le 30 septembre 2013. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué de presse sont exprimés en dollars canadiens et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

- Le bénéfice net a totalisé 133,3 millions de dollars, en hausse de 3,6 millions de dollars ou 2,8 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) s'est établi à 240,4 millions de dollars, en hausse de 24,8 millions de dollars ou 11,5 %.
- Les revenus du trimestre ont totalisé 2,230 milliards de dollars, en hausse de 484,9 millions de dollars ou 27,8 %.
- Le bénéfice par action (BPA) de base et le BPA dilué se sont établis respectivement à 0,68 \$ et à 0,67 \$ pour le trimestre, soit une hausse de 3,0 %, comparativement à un BPA de base de 0,66 \$ et à un BPA dilué de 0,65 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)
 (non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les		
	30 septembre 2013	30 septembre 2012	30 juin 2013
Revenus	2 230,3	1 745,4	2 173,5
BAIIA	240,4	215,6	242,1
Bénéfice net	133,3	129,7	136,7
BPA			
De base	0,68	0,66	0,70
Dilué	0,67	0,65	0,69

- Le 1^{er} avril 2013, la Société a réaligné sa structure de présentation de l'information financière en lien avec sa structure d'exploitation, et présente maintenant l'information en fonction de trois secteurs géographiques : le Secteur Canada, le Secteur USA et le Secteur International. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter cette nouvelle structure d'information.
- L'acquisition de Morningstar Foods, LLC (l'acquisition de Morningstar) conclue le 3 janvier 2013, laquelle a été renommée Saputo Dairy Foods USA, LLC, a contribué aux revenus et au BAIIA du Secteur USA pour le trimestre.
- Dans le Secteur USA, le prix moyen du bloc¹ par livre de fromage a diminué de 0,02 \$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, donnant lieu à une baisse des revenus. Également dans le Secteur USA, les facteurs du marché ont eu une incidence défavorable sur le BAIIA.
- Le BAIIA du Secteur Canada a légèrement augmenté en raison de l'incidence positive d'une combinaison favorable de produits, ayant contrebalancé la hausse des coûts.
- Le BAIIA du Secteur International a augmenté par suite de l'augmentation des prix sur le marché international.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au peso argentin au cours du trimestre a eu une incidence positive sur les revenus et le BAIIA, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,23 \$ par action, payable le 13 décembre 2013 aux actionnaires ordinaires inscrits le 3 décembre 2013.

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
 (non audités)

	Pour les périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2013	30 septembre 2012
Revenus	4 403,9	3 443,7
BAIIA	482,5	418,6
Bénéfice net	270,0	251,5
BPA		
De base	1,38	1,27
Dilué	1,36	1,25

¹ Le « prix moyen du bloc » correspond au prix moyen quotidien d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

Renouvellement du programme de rachat dans le cours normal

La Société a annoncé aujourd'hui son intention d'acheter par le biais de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (TSX) ou par tout autre moyen pouvant être autorisé par la TSX et conformément aux lois applicables, soit, notamment, au moyen de conventions de gré à gré conclues aux termes d'une dispense de l'offre publique de rachat délivrée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières au Canada, certaines de ses actions ordinaires (actions ordinaires) dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal (programme de rachat), le tout à des fins d'annulation et sujet à l'approbation réglementaire. Aux termes du programme de rachat, Saputo peut acheter à des fins d'annulation un maximum de 9 708 299 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 15 novembre 2013, ce qui représente environ 5 % des 194 165 996 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2013. En vertu du programme de rachat, Saputo a mis en place un régime de rachat automatique (régime automatique). Le régime automatique permet à la Société d'établir des instructions standards à l'égard de la façon dont les actions ordinaires peuvent être rachetées sur le marché libre au cours des périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Le régime automatique entrera en vigueur le 15 novembre 2013 et devrait se terminer simultanément au programme de rachat. Il constitue un régime automatique pour les fins des lois canadiennes applicables en valeurs mobilières, et a été révisé par la TSX.

Au cours des six mois de calendrier terminés le 31 octobre 2013, la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société a été de 252 915 actions. En conséquence, la Société est autorisée à racheter lors d'un même jour de bourse un maximum de 63 228 actions ordinaires, représentant 25 % de la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires émises et en circulation. Ces achats seront effectués en conformité avec la réglementation applicable au cours d'une période maximale de 12 mois commençant le 15 novembre 2013 et se terminant le 14 novembre 2014. La contrepartie en espèces qui sera versée par la Société pour toute action ordinaire rachetée sur le marché libre en vertu du programme de rachat correspondra au cours du marché des actions ordinaires au moment de l'achat. Les achats effectués au moyen de conventions de gré à gré seraient à un prix inférieur au cours du marché en vigueur des actions ordinaires au moment de l'achat, comme le prévoit la dispense pertinente. Au cours des douze derniers mois, Saputo a racheté 4 451 800 de ses actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat qui a été mis en place en novembre 2012, à un prix moyen pondéré de 47,74 \$ par action, pour une contrepartie totale de 212 543 459 \$.

La Société est d'avis que l'achat de ses propres actions peut, selon les circonstances, représenter un investissement responsable des fonds disponibles.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, membre de la haute direction ou personnes qui ont un lien avec un administrateur ou un membre de la haute direction de Saputo, qui agissent conjointement ou de concert avec Saputo ou qui détiennent 10 % ou plus de toute catégorie de titres de participation de la Société n'a actuellement l'intention de vendre des actions ordinaires de la Société aux termes du programme de rachat. Toutefois, ces personnes pourraient vendre par l'intermédiaire de la TSX dans l'éventualité où leurs circonstances propres venaient à changer ou qu'une de ces personnes prenait une décision qui ne serait pas liée au programme de rachat. Les avantages que retireraient ces personnes dont les actions ordinaires sont achetées aux termes du programme de rachat seraient les mêmes que ceux dont bénéficie tout autre actionnaire dont les actions ordinaires seraient achetées.

Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2014, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014. Ces documents sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et à partir de l'onglet « Investisseurs et médias » du site web de la Société, à l'adresse: www.saputo.com.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique afin de discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2014 aura lieu le jeudi 7 novembre 2013 à 14 h 30, heure de l'Est. Le numéro à composer afin de participer à cette conférence téléphonique est le 1-800-624-2161. Veuillez s'il vous plaît signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

Pour écouter cet appel via Internet, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.gowebcasting.com/4943.

Pour ceux qui ne pourront participer, un enregistrement de la conférence sera disponible pour écoute jusqu'à 23 h 59, le 14 novembre 2013. Pour accéder à cet enregistrement, veuillez signaler le 1-800-558-5253, code d'accès : 21675827. La conférence sera archivée sur le site web de Saputo à l'adresse www.saputo.com dans la section « Investisseurs et médias » sous la rubrique « Communiqués ».

La Société

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important au Canada, le troisième plus important en Argentine et parmi les trois plus grands producteurs de fromage aux États-Unis. Nos produits sont vendus dans plus de 40 pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *Baxter*, *Dairyland*, *Dragone*, *DuVillage 1860*, *Frigo Cheese Heads*, *Great Midwest*, *King's Choice*, *Kingsey*, *La Paulina*, *Lait's Go*, *Neilson*, *Nutrilait*, *Ricrem*, *Salemville*, *Stella* et *Treasure Cave*. Saputo inc. est une société publique dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

- 30 -

Relations médias et relations investisseurs

Sandy Vassiadis

Directrice, Communications corporatives

514-328-3347

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes, en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses charges d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant au rapport annuel 2013 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 30 septembre 2013 se sont élevés à 2,230 milliards de dollars, en hausse de 484,9 millions de dollars ou 27,8 % comparativement à 1,745 milliard de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'inclusion des revenus tirés de l'acquisition de Morningstar. La hausse est également attribuable à une augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût du lait dans les Secteurs Canada et International, ainsi qu'à une meilleure combinaison de produits dans le Secteur Canada. Une baisse des volumes de ventes de fromage dans le Secteur USA, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, a en partie contrebalancé cette hausse. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au peso argentin a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 10 millions de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les revenus ont totalisé 4,404 milliards de dollars, en hausse de 960,2 millions de dollars ou 27,9 % comparativement à 3,444 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion des revenus tirés de l'acquisition de Morningstar est le principal facteur ayant contribué à cette hausse. La hausse est aussi partiellement attribuable à des volumes de ventes plus élevés, à une augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût du lait dans les Secteurs Canada et International, ainsi qu'à une meilleure combinaison de produits dans le Secteur Canada. Par ailleurs, l'incidence positive de l'augmentation du prix moyen du bloc par livre de fromage dans le Secteur USA, en partie contrebalancée par la diminution des volumes de ventes de fromage dans ce secteur, a également contribué à la hausse. La fluctuation du dollar canadien a donné lieu à une hausse des revenus d'environ 4 millions de dollars.

Le **bénéfice consolidé avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA)** du deuxième trimestre de l'exercice 2014 s'est établi à 240,4 millions de dollars, en hausse de 24,8 millions de dollars ou 11,5 % comparativement à 215,6 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par le BAIIA tiré de l'acquisition de Morningstar. L'augmentation du BAIIA est aussi attribuable à une augmentation des prix de vente dans le Secteur International ainsi qu'à une combinaison favorable de produits dans le Secteur Canada. Des facteurs du marché défavorables et une diminution des volumes de ventes de fromage dans le Secteur USA ont en partie contrebalancé l'augmentation du BAIIA. La fluctuation du dollar canadien a eu une incidence favorable sur le BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, le BAIIA s'est établi à 482,5 millions de dollars, en hausse de 63,9 millions de dollars ou 15,3 % comparativement à 418,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par le BAIIA tiré de l'acquisition de Morningstar. L'augmentation du BAIIA est aussi attribuable à une augmentation des prix de vente dans le Secteur International ainsi qu'à une combinaison favorable de produits dans le Secteur Canada. Des facteurs du marché défavorables et une diminution des volumes de ventes de fromage dans le Secteur USA ont en partie contrebalancé cette augmentation. De plus, dans le secteur USA, la décision du Department of Food and Agriculture de la Californie visant à appliquer une augmentation de prix temporaire pour le coût du lait en Californie, de même que la hausse des coûts d'exploitation au Canada et aux États-Unis, ont eu une incidence négative sur le BAIIA comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien a donné lieu à une augmentation du BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'**amortissement** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014 a totalisé 35,7 millions de dollars, en hausse de 8,6 millions de dollars comparativement à 27,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la charge d'amortissement a totalisé 70,0 millions de dollars, en hausse de 15,7 millions de dollars comparativement à 54,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation de l'amortissement pour les périodes de trois et six mois est essentiellement liée à l'acquisition de Morningstar et reflète également les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les **charges d'intérêts nettes** se sont accrues de 10,1 millions de dollars et de 19,0 millions de dollars, respectivement, au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2013 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des emprunts, en raison de l'acquisition de Morningstar.

Les **impôts sur les bénéfices** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014 ont totalisé 54,8 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,1 % comparativement à 28,8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les impôts sur les bénéfices pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 ont totalisé 110,6 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition de 29,1 % comparativement à 28,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant des bénéfices imposables générés et leurs sources respectives, selon les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et selon la révision des hypothèses et estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

Le **bénéfice net** s'est chiffré à 133,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013 comparativement à 129,7 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, le bénéfice net a totalisé 270,0 millions de dollars comparativement à 251,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat reflète les divers facteurs analysés dans le présent communiqué.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2014		2013				2012	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus	2 230,3	2 173,5	2 053,3	1 800,6	1 745,4	1 698,3	1 703,5	1 796,5
BAIIA	240,4	242,1	229,7	212,5	215,6	203,0	201,0	207,3
Bénéfice net	133,3	136,7	100,5	130,0	129,7	121,8	(2,6)	129,8
Bénéfice net ajusté ¹	133,3	136,7	129,2	130,0	129,7	121,8	122,4	129,8
BPA								
De base	0,68	0,70	0,51	0,66	0,66	0,61	0,00	0,64
Dilué	0,67	0,69	0,51	0,65	0,65	0,60	0,00	0,64
BPA ajusté ¹								
De base	0,68	0,70	0,65	0,66	0,66	0,61	0,62	0,64
Dilué	0,67	0,69	0,65	0,65	0,65	0,60	0,61	0,64

¹ Le bénéfice net ajusté et le bénéfice ajusté par action (de base et dilué) sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 7 du rapport de gestion figurant au rapport annuel 2013 de la Société pour avoir une définition de ces termes.

Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1,2}	(17)	12	5	8	10	(14)
Réduction de valeur des stocks	-	-	-	-	-	(3)
Taux de change du dollar américain ¹	4	1	-	(3)	2	3

^{1.} Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

^{2.} Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, ainsi que l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers.

INFORMATION SECTORIELLE

Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	920,5	896,0	856,0	937,9	892,2	891,9
BAIIA	116,7	115,7	119,1	123,4	116,2	118,0

Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada) et la Division Boulangerie.

Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 078,6	1 053,3	971,3	663,5	632,7	581,5
BAIIA	107,9	112,6	103,1	80,8	89,1	70,8

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1,2}	(17)	12	5	8	10	(14)
Taux de change du dollar américain ¹	4	1	-	(3)	2	3

^{1.} Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

^{2.} Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, ainsi que l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers.

Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Prix moyen du bloc par livre de fromage	1,735	1,779	1,668	1,955	1,750	1,539
Prix de clôture du bloc ¹ par livre de fromage	1,765	1,638	1,693	1,760	2,075	1,650
Prix de marché moyen du lactosérum ² par livre	0,580	0,580	0,580	0,620	0,550	0,500
Écart ³	0,041	0,046	0,017	0,028	0,060	0,072
Taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien ⁴	1,039	1,023	1,009	0,991	0,995	1,010

^{1.} Le prix de clôture du bloc correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME) le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

^{2.} Le prix de marché moyen de la poudre de lactosérum est basé sur les informations publiées par le *Dairy Market News*.

^{3.} L'écart correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10.

^{4.} Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	231,2	224,2	226,0	199,3	220,5	225,0
BAIIA	15,8	13,8	7,5	8,3	10,3	14,2

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2014		2013			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	-	-	-	-	-	(3)

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients, ainsi que l'exportation de fromages de nos divisions nord-américaines. La Division Produits laitiers (Europe) a cessé ses activités au premier trimestre de l'exercice 2014, comme il a été annoncé à la fin de l'exercice 2013, et ses résultats sont inclus dans les chiffres comparatifs.

PERSPECTIVES

La Division Produits laitiers (Canada) poursuit ses efforts en vue d'accroître les volumes de ventes dans les catégories des fromages et du lait nature, y compris la catégorie des produits laitiers à valeur ajoutée, laquelle présente un potentiel de croissance élevé. La division cherchera à investir dans les catégories de produits, notamment la catégorie des fromages de spécialité, avec l'intention de maximiser l'accessibilité au Canada en utilisant son réseau de distribution national. Les investissements en immobilisations au sein de certaines de nos installations canadiennes, annoncés en mars 2013 dans le cadre du projet de regroupement d'usines au cours de l'exercice 2014, progressent également comme prévu. Par ailleurs, la Société continuera de mettre l'accent sur l'accroissement des volumes de ventes dans la catégorie des petits gâteaux, principalement au moyen de l'augmentation des ventes sur le marché américain. Le 18 octobre 2013, le Canada et l'Union européenne ont conjointement annoncé la conclusion d'une entente de principe sur l'Accord économique et commercial global (AECG). Les parties tenteront maintenant de s'entendre sur le texte officiel de l'AECG et de le ratifier, ce qui devrait prendre environ deux ans. Par la suite, la mise en œuvre de l'AECG devrait se faire progressivement sur plusieurs années. Une fois que l'accord sera entièrement mis en œuvre, le volume annuel de fromages fabriqués en Europe pouvant être importés sur le marché canadien à un tarif préférentiel doublera pour atteindre un volume estimatif de 30 000 tonnes.

Le Secteur USA poursuivra l'intégration de la Division Aliments laitiers (USA) en vue d'apporter des améliorations supplémentaires et de repérer des synergies et des occasions sur le marché. Par ailleurs, le Secteur cherchera à accroître les volumes et évaluera les occasions dans la catégorie des fromages de spécialité. L'amélioration de l'efficacité, tant dans les installations de fabrication que dans les installations de distribution aux États-Unis, demeure une priorité pour l'exercice 2014. Nous continuerons de surveiller les fluctuations au sein du marché des produits laitiers et mettrons en œuvre les mesures appropriées pour limiter l'incidence sur nos activités. Nous continuerons de chercher des moyens d'atténuer l'incidence de la hausse des coûts du lait découlant des modifications apportées à la formule d'établissement du prix du lait en Californie. Le 21 juin 2013, le *Department of Food and Agriculture* de la Californie (CDFA) a adopté un autre changement temporaire à la formule d'établissement du prix du lait en Californie. Cette mesure temporaire devait s'appliquer du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013. Cependant, le 22 octobre 2013, le CDFA a annoncé sa décision de prolonger cette augmentation de prix temporaire jusqu'au 30 juin 2014. Pour les six prochains mois avant la fin de l'exercice, cette augmentation du prix du lait de catégorie 4b devrait avoir une incidence négative sur le BAIIA d'environ 3 millions de dollars US.

Le Secteur International continuera de faire face à des défis liés au coût de la matière première, le lait, tout en demeurant concurrentiel à l'égard des prix de vente sur le marché international. Le Secteur s'attend à ce que le prix et la demande pour les produits laitiers sur le marché international demeurent aux niveaux actuels jusqu'à la fin de l'exercice 2014. Le projet d'agrandissement visant à accroître graduellement notre capacité manufacturière au sein de la Division Produits laitiers (Argentine) progresse comme prévu. Le Secteur continuera également à mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité globale.

Le 7 octobre 2013, la Société a fait l'annonce d'une offre publique d'achat visant la société laitière australienne Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (Warrnambool). Les administrateurs de Warrnambool ont, à l'unanimité, recommandé aux actionnaires de Warrnambool d'accepter l'offre de la Société, en l'absence d'une proposition supérieure. L'offre, qui a été déposée le 30 octobre 2013, est assujettie à un nombre limité de conditions (y compris l'autorisation requise pour un investissement étranger et le dépôt de plus de 50 % des actions). D'après le capital-actions émis actuel de Warrnambool, le prix d'achat de toutes les actions de Warrnambool serait d'environ 444 millions de dollars et sera financé au moyen d'un nouveau prêt bancaire à terme de trois ans de 500 millions de dollars de la Société. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Rien ne garantit que l'offre de la Société réussira en totalité ou en partie, étant donné que Warrnambool est également visée par d'autres offres publiques d'achat et propositions non sollicitées.

Nous visons toujours à accroître l'efficacité globale de nos activités et à poursuivre notre croissance, tant à l'interne que par le biais d'acquisitions.